

21 arrestations pour perturbation "à la sécurité" au Burundi

@rib News, 10/04/2018 Source AFP Vingt-et-une personnes, dont un officier de l'armée et deux officiers de police, ont été arrêtées lundi à Bujumbura, accusées de vouloir "perturber la sécurité" au Burundi, a appris mardi l'AFP auprès de la police et de témoins.

Des proches de personnes arrêtées ont assuré à l'AFP qu'elles appartenaient à un "club de tennis de table" autorisé par la mairie de Bujumbura et qu'elles se retrouvaient plusieurs fois par semaine pour jouer. "21 personnes dont un officier de l'armée, deux officiers de police, un retraité de l'armée et des civils, ont été appréhendées par la police hier (lundi soir", a annoncé Pierre Nkurikiye, porte-parole de la police burundaise, sur la radio nationale. "La population a alerté les forces de sécurité" en affirmant que ces personnes "auraient des visées pour perturber la sécurité", a-t-il poursuivi. Une enquête en cours devrait permettre de préciser ultérieurement "de quoi ils sont accusés" exactement, selon le porte-parole. Le président de la Confédération des syndicats libres du Burundi (CSB), Gilbert Nyawakira, "se trouve parmi les personnes arrêtées", a affirmé une source syndicale. Cette information a été confirmée à l'AFP par un haut gradé des forces de sécurité. Il a en outre affirmé que toutes les personnes interpellées étaient interrogées dans les locaux du redouté Service national de renseignement (SNR). Ce service dépend directement du président Pierre Nkurunziza, et est considéré comme l'un des principaux instruments de la répression au Burundi. Selon le haut gradé, "les services secrets burundais sont très nerveux à l'approche du référendum sur la Constitution car ils craignent que les opposants ne tentent de perturber la sécurité" dans le pays. L'annonce en avril 2015 de la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat avait plongé le Burundi dans une crise politique qui a fait depuis au moins 1.200 morts et plus de 400.000 déplacés et réfugiés. La Cour pénale internationale (CPI) a ouvert une enquête. Le pouvoir a convoqué le 17 mai un référendum sur une réforme de la constitution qui pourrait permettre au président Nkurunziza, 54 ans, au pouvoir depuis 2005, de briguer à partir de 2020 deux autres mandats de sept ans. Le projet a été critiqué par la communauté internationale, notamment l'Union africaine.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});